Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 janvier 2026

Smic 2026 : une hausse attendue mais cependant modeste

À partir du 1er janvier 2026, le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) augmente mécaniquement de 1,18%, sans 'coup de pouce' gouvernemental supplémentaire, une progression conforme à la loi jugée cependant insuffisante face à la chèreté de la vie et à la précarité croissante.

Chaque année, au 1er janvier, le Code du travail prévoit la hausse du Smic. Celle-ci combine l'évolution des prix à la consommation pour les 20% de ménages les plus modestes et la moitié du gain de pouvoir d'achat des salaires horaires de base.

Les nouveaux montants applicables au 1er janvier 2026
Concrètement, le Smic horaire brut est de 12,02€ (au lieu de 11,88 €) ; Le Smic mensuel brut (35h) est à 1 823,03€ ; Le Smic mensuel net estimé à 1 443,11€. Ces chiffres valent pour la métropole et la plupart

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 janvier 2026

des collectivités d'outre-mer. Malgré l'indice classique, le gouvernement a décidé de ne pas accorder de coup de pouce au-delà de cette revalorisation mécanique.

Réactions syndicales

La CGT (Confédération générale du travail)accuse l'exécutif de "ne pas augmenter le Smic" et d'enliser les travailleurs dans la précarité, tandis que de son côté, la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) regrette l'absence de coup de pouce depuis de nombreuses années alors que le nombre de travailleurs pauvres augmente. Pour mémoire, le dernier coup de pouce significatif remontait à la présidence de François Hollande, en juillet 2012, soit plus d'une décennie sans hausse au-delà de la formule légale.

Copyright Freepik

Un gain réel modeste face à l'inflation

Même si le Smic augmente sur le papier, son effet réel sur le pouvoir d'achat semble limité face à une inflation persistante et un coût de la vie qui grèvent déjà l'impact de cette hausse. Également, malgré cette modeste hausse, les salaires ne devraient pas connaître d'évolution significative en 2026, laissant les ménages les plus modestes sous pression.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 janvier 2026

Contexte

Cette revalorisation intervient dans un contexte budgétaire tendu au sommet de l'État et dans un climat social marqué par les débats sur le pouvoir d'achat et la précarité. Le débat sur le Smic est aussi lié aux réformes des réductions de cotisations ou les ajustements des prestations sociales, qui influencent indirectement la situation financière des salariés les plus modestes.

Les salaires moyens dans le Vaucluse

Le salaire net mensuel moyen des habitants du Vaucluse est de 2 328€ nets/mois (soit environ 27 940€ nets/an) d'après l'Insee et en 2022. À Avignon, le salaire moyen est plus faible que la moyenne départementale avec 2 140€ nets/mois, tandis que le salaire moyen national tourne autour de 2 735€ nets/mois. Le revenu médian dans le Vaucluse est d'environ 21 370€ par an par unité de consommation, ce qui reflète les revenus 'typiques' d'un ménage. Environ 19,9% de la population du Vaucluse vit sous le seuil de pauvreté (fixé à 60 % du revenu médian).

Source Insee.

Mireille Hurlin

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !